

SYNTHÈSE

Détermination du résultat de cession

Immobilisations corporelles et incorporelles

- Biens amortissables
- Biens non amortissables

Cas particuliers

- Cessions de véhicules de tourisme
- Cessions d'immeubles de plus de 5 ans
- Indemnités pour sinistre et expropriation
- Redevances sur concessions de brevets, licences...

Qualification des plus ou moins-values

Plus-value à court terme - Moins-value à court terme

=

Plus ou moins-values nettes à court terme

PVNCT

- Sans option : imposable, donc aucun retraitement
- Sur option : peut être étalée sur 3 ans

OU

MVNCT

Déductible, donc aucun retraitement

Plus-value à long terme - Moins-value à long terme

=

Plus ou moins-values nettes à long terme

PVNLT

À déduire, car imposable à 12,8 % (+ 17,2 % de PS)

OU

MVNLT

À réintégrer, imputable sur les PVNLT des 10 exercices suivants